

ABONNEMENT.

Saumur: En an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. Poste: En an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans les cas suivants...

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

12 Janvier 1883.

Chronique générale.

Plusieurs journaux parlent de dissensions ministérielles et annoncent des remaniements prochains dans le cabinet.

Il est naturel qu'à la suite d'événements considérables tels que la disparition de M. Gambetta, des nouvelles de cette sorte naissent spontanément soit dans la presse, soit dans les couloirs du Parlement.

Mais quelques-uns de nos confrères vont plus loin: commentant des relations d'ordre privé entre le chef du gouvernement et certains hommes politiques, ils imaginent que, dans ces entrefaites, on discute des combinaisons ministérielles et on distribue des portefeuilles.

Le caractère de M. Grévy, si respectueux des prérogatives parlementaires et des droits de la responsabilité ministérielle, et qui est un modèle de correction constitutionnelle, suffit pour enlever toute créance à ces racontars.

Quant à M. de Freycinet, dont le Figaro mêle le nom à de prétendues combinaisons, il semble que le désintéressement et la dignité dont l'ancien président du conseil a toujours fait preuve, que le tact avec lequel, dans ces derniers temps encore, il a évité de mettre sa personne en avant soit au Sénat, lorsqu'il a été question de son programme de travaux publics, soit aux funérailles du chef illustre de la Défense nationale, dont il fut l'éminent collaborateur, — il semble que tout cela devrait le mettre à l'abri de pareils commérages.

homme de ce caractère et de cette autorité ne commettrait pas l'indiscrétion de profiter de ses relations amicales avec M. Grévy pour aborder, en dessous main et par surprise, des questions dont l'initiative appartient au Parlement et la solution au chef de l'Etat.

Un conseil de cabinet a été tenu, hier matin, dans les appartements de M. Duclerc.

Après avoir expédié diverses affaires de minime importance, les ministres ont examiné le projet, préparé par M. Duvaux, relatif aux Facultés de théologie catholique. Ils n'ont pris aucune décision.

Le ministre des finances s'est ensuite entretenu avec ses collègues de la préparation du budget de 1884, et les a priés de dresser le plus tôt qu'il leur serait possible les budgets de leurs départements respectifs.

Ensuite, le conseil a examiné à nouveau les divers projets de loi qui vont venir en discussion à la Chambre ou au Sénat.

DÉPART DES RESTES DE M. GAMBETTA POUR NICE.

On télégraphie de Nice, 11 janvier, que la démarche de MM. Lérès, Etienne, Quentin et Risler n'a pas changé la résolution de M. Gambetta, qui persiste à réclamer le corps de son fils. M. Gambetta a quitté les amis de son fils en les embrassant.

Le préfet, après avoir vu ces messieurs, a télégraphié au ministre.

Il vient d'être décidé que les restes de M. Gambetta partiront aujourd'hui de Paris, par train spécial, à 9 heures 5 minutes, et arriveront à Nice demain matin samedi, à 9 heures 40.

Vingt-trois députés, choisis parmi les amis intimes, accompagnent le corps. La cérémonie mortuaire aura lieu demain dans la journée, ou dimanche, pour permettre de préparer une plus grande manifestation.

Les dépêches ne disent pas si cette sépulture sera religieuse ou non.

L'ABSENT. — Où est M. Le Royer? Telle est la question que chacun se posait mardi au Sénat.

Les uns le disent à Draguignan, les autres à Paris, quelques-uns en Suisse.

On ne l'a vu ni aux obsèques de M. Gambetta, ni à Châlons, ni sur les boulevards.

On promet une honnête récompense à qui retrouvera M. Le Royer.

Serait-ce lui qui a arboré le drapeau blanc à l'Hôtel-de-Ville?

Ou bien est-il mort? (L'Action.)

Parmi les couronnes les plus remarquées aux obsèques du général Chanzy, il faut signaler celle de l'Ecole de Saint-Cyr. La couronne vaut douze cents francs, qui ont été couverts immédiatement par une souscription.

L'Ecole a su distinguer entre l'organisateur de la défaite et le vaillant soldat qui a tiré le dernier coup de fusil de la guerre franco-prussienne. Elle s'est abstenue, ou a peu près, de paraître aux obsèques de Gambetta, et elle rend un touchant hommage à la mémoire de Chanzy. C'est bien ce qu'on devait attendre de notre excellente Ecole militaire.

On mande de Buzancy (Ardennes), le 40 janvier:

L'inhumation définitive du général Chanzy a eu lieu ici, au milieu d'une nombreuse assistance. Le préfet des Ardennes et un grand nombre de généraux étaient présents à la cérémonie. L'archevêque de Reims, M^r Langénieux, a prononcé dans l'église l'oraison funèbre du général.

Tous les journaux ont rappelé que le général Chanzy avait été gouverneur général de l'Algérie. Il fut, en effet, le dernier officier général appelé à cette haute situation, où il montra d'éminentes qualités comme administrateur. Il eut pour successeur M.

Albert Grévy. C'est le gouvernement du 24 Mai qui, sur l'initiative même du maréchal de Mac-Mahon, envoya le général Chanzy à Alger, et sa destitution a suivi de près l'avènement de la « vraie République ». C'est donc aux conservateurs que l'Algérie a dû six années de bon gouvernement; il importait de ne pas l'oublier.

SINISTRE FINANCIER.

Il n'est bruit, dans le monde de la Bourse, que de la déconfiture d'une société financière; voici les détails que nous empruntons au Temps:

M. Charles Duval, ancien officier en retraite et chevalier de la Légion-d'Honneur, dirigeait depuis son origine la Société française financière, 48, rue de la Chaussée-d'Antin.

Au début, elle avait été instituée au capital de 4,500,000 fr. Afin d'assurer le placement des titres émis par cet établissement, son directeur fonda un organe spécial, le Journal des Tirages financiers, dont le prix d'abonnement était de trois francs. Bientôt la Société française financière éleva son capital au chiffre de six millions cinq cent mille francs, puis à vingt-cinq millions, chiffre qui s'étale encore aujourd'hui, en caractère flamboyants, au premier étage de l'immeuble de la Chaussée-d'Antin.

M. Duval avait conservé des relations avec un grand nombre d'anciens camarades de régiment, dont il s'était chargé de placer les économies. D'autre part, afin d'assurer l'accroissement de sa clientèle, il décidait, l'année dernière, que le prix de l'abonnement à son journal serait réduit à un franc. Les faits répondirent pendant quelque temps à ses prévisions. Le chiffre des affaires augmenta sensiblement; cependant, la dernière, celle des titres des Tuileries de Bourgoigne, avait à peu près échoué. Le krach de l'année dernière avait, du reste, eu pour effet d'affaiblir considérablement la confiance du public dans les nouvelles affaires lancées.

15 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA DETTE DES ROBERT

PAR M^{lle} MARTHE LACHÈSE.

Deuxième Partie.

VI

Le Vendéen

A cette même heure, un homme à cheval, et suivi d'un domestique, rentrait au camp de Medjez-Hammar. Il revenait de Guelma, principale ville du ksïdat voisin. A la différence de ceux que l'on voyait à une grande distance à la ronde, cet homme ne portait pas le costume militaire. Il était jeune encore et de bonne mine. Une petite valise se rattachait à ses épaules; quelques boîtes et plusieurs cartons, retenus dans des filets pendant aux côtés de sa monture, formaient tout son bagage ainsi que celui de son serviteur. Il franchit tranquillement l'entrée du camp comme un homme qui n'a pas de surprise à éprouver, puis il s'arrêta devant une masse carrée qui se dressait proche de la rivière.

— Je vais rester ici, dit-il au domestique, il fait encore assez jour pour que je puisse dessiner. Donnez-moi le carton qui porte mes initiales. Je n'ai plus besoin de vous maintenant. Vous pouvez

rentrer les chevaux.

Le serviteur mit pied à terre, atteignit le carton demandé, ainsi qu'une boîte pleine de crayons de toutes nuances, puis, souhaitant le bonsoir à son maître, il s'éloigna, tenant les chevaux par la bride.

Le nouvel arrivant s'assit sur le tronc d'un olivier renversé, et, d'une main à la fois légère et sûre, il esquissa le carré de pierres ainsi que la perspective qui se déroulait au-dessous.

— Parfait! murmura-t-il par moments. Plus de doute! C'est évident. La Seybouse, tournant ainsi, offrait son lit tout entier aux attaques. Il lui fallait un rempart... C'est clair!... Les ruines de ce pont l'attestent...

Il se leva, s'approcha des pierres, les examina soigneusement, écartant quelques lianes qui, sans respect, cherchaient, sur le massif et séculaire débris, un soutien pour leurs fleurs fraîches et fugitives. Il mesura le carré, inclinant de temps en temps la tête avec une satisfaction marquée. Enfin, après avoir comparé de nouveau les lignes qu'il venait de tracer et les pierres qui appelaient tant son attention, il tira de son carton un cahier de notes et il écrivit: « Au nord du camp de Medjez-Hammar, se trouvent les restes d'une citadelle romaine. Ses proportions imposantes, ainsi que la forme affectée par sa base, le désignent comme datant du second siècle avant J.-C. »

Il en était là de ses convictions et de leur exposé

quand retentit dans les premières lignes du camp un cri qui produisit un effet immédiat.

— Alerte! les amis! voilà le bourgeois!

Aussitôt douze ou quinze soldats s'agitant, plaignant, rivalisant de vitesse, apparurent, entourèrent le dessinateur, et lui firent un accueil singulièrement empressé.

— Tout à l'heure, tout à l'heure, répondit-il à ces démonstrations.

Il referma son carton après y avoir déposé avec amour la feuille qui reproduisait la ruine antique. Alors il dit:

— Eh bien! qu'avez-vous à me montrer?

Un zouave s'approcha en tenant avec précaution une cruche dont les anses se contournaient d'une manière assez originale.

— Ai-je eu du mal à la garder intacte jusqu'à ce jour! En ai-je eu! Ce n'est pas pour me vanter, mais!...

Sans s'émouvoir du prix que cet aveu pouvait ajouter aux soins donnés à l'amphore, l'archéologue tourna, retourna le vase, et, le remettant à son possesseur:

— Moderne, dit-il, aucune valeur.

— Aucune valeur! s'écria le zouave avec indignation. Plaisantez-vous?

— Je ne plaisante jamais, répondit sèchement l'antiquaire.

Le soldat fit une grimace expressive et, chan-

geant brusquement de manières avec sa trouvaille, il envoya l'amphore dans les ronces enlacées au pied du mur romain. Elle y trouva du même coup la mort et la sépulture.

Plus heureuse, une médaille, découverte au pied d'un lentisque, fit passer une pièce de monnaie de la main de l'antiquaire dans celle d'un jeune artilleur. Différents objets furent encore présentés et tantôt repoussés, tantôt payés convenablement. Enfin s'approchèrent deux soldats dont l'un appartenait au génie. Ce dernier développa deux petites planches; sur l'une il avait tracé d'une manière très-intelligente le plan de la route d'Héliopis et marqué un point sur ce plan. Sur l'autre planche, il avait grossièrement copié cette inscription tombale portant ces mots à demi effacés:

Terentii... Benigna

Hic situs... est... sit illi terra levis... (1)

— Je ne vous apporte qu'un renseignement, dit-il à l'archéologue. En réparant la route, j'ai trouvé une tombe dont voici le lieu et la forme. J'aurais voulu vous y conduire, mais je suis de ceux qui partent demain en reconnaissance. J'ai fait de mon mieux pour vous rendre service.

— Admirable! murmura l'antiquaire. J'irai demain dès l'aube. Benigna... donc elle était chrétienne. Voici qui vaut une parole d'historien. Pre-

(1) Cette tombe est au nombre des découvertes les plus intéressantes que l'on ait faites à Medjez-Hammar.

» Samedi matin, M. Duval annonça à ses employés que le conseil d'administration leur donnait congé, à l'occasion des obsèques de M. Gambetta. Grand fut l'étonnement de ceux-ci, lorsqu'en se présentant aux bureaux de la Chaussée-d'Antin, ils trouvèrent porte close. M. Duval et les administrateurs s'étaient éclipsés... On conçoit l'émotion produite par un fait d'une aussi grave importance. M. Taylor, commissaire de police, fut prévenu. La porte fut ouverte, on fit ouvrir un coffre-fort. Il était vide.

» Ce matin, la nouvelle de la disparition de M. Duval et des trois administrateurs de la Société française financière avait jeté l'émoi dans le monde financier. Dans le vestibule de l'hôtel, un grand nombre de personnes, au visage consterné, stationnent et naturellement commentent cet événement dans les termes les plus indignés.

» M. Hue a été nommé hier liquidateur judiciaire.

LE PROCÈS DES ANARCHISTES A LYON.

Le Temps a reçu de Lyon la dépêche suivante :

« En arrivant à son siège, le président a trouvé sur son bureau une lettre ainsi conçue :

« Président du tribunal correctionnel, si vous condamnez, gare à vous !

» Signé : VÉRITÉ. »

» Je ne sais s'il s'agit d'une stupide plaisanterie, dit le président, ou d'une menace réelle ; mais, quelle qu'elle soit, nous dédaignons cette lettre. La crainte ne saurait entrer dans le cœur d'un magistrat.

» Nous jugerons d'après notre conscience.

Les avocats de la défense s'associent à la protestation.

On procède à l'interrogatoire de Dejoux, un des plus fougueux anarchistes, six fois condamné, pour outrage à la pudeur, à des peines variant de quatre mois à un an et un jour, et deux fois pour vagabondage.

Indemnité aux familles des victimes du Mont-Valérien. — On s'est occupé dans la presse des indemnités à donner aux victimes de la catastrophe du Mont-Valérien.

Nous croyons savoir que le ministre de la guerre a l'intention de faire allouer aux familles des secours importants. En attendant la décision définitive et indépendamment des premiers secours envoyés, une provision de mille francs a été allouée à chacune des vingt-trois familles atteintes ; la distribution doit en être faite, dès maintenant, par les soins du gouverneur militaire de Paris.

SÉNAT. — Séance d'hier jeudi. — Présidence de M. Gauthier de Rumilly, doyen d'âge.

Dès le début de la séance, le scrutin est ouvert pour l'élection du président définitif. M. Le Royer est élu par 466 voix sur

487 votants. M. Léon Say a 4 voix, M. Buffet 2 ; bulletins blancs, 18.

M. Le Royer est donc retrouvé. Pourquoi, en guise de discours d'ouverture, ne nous ferait-il pas le récit de son dernier voyage ? Ce serait peut-être plus amusant, sinon peut-être plus convenable.

ÉTRANGER

NOUVEAUX BRUITS DE GUERRE. — On lit dans une correspondance télégraphique de Francfort, publiée par le Standard du 9 :

« Une conversation que j'ai eue récemment avec l'un des principaux généraux de l'armée autrichienne m'a convaincu : 1° que l'armée de la monarchie austro-hongroise se prépare à une guerre pour le printemps prochain ; 2° que cette campagne ne sera pas entreprise uniquement contre la Russie, mais contre un adversaire plus rapproché. »

PRÉCAUTIONS MILITAIRES EN ALLEMAGNE. — Le Tageblatt de Berlin confirme la nouvelle que les cercles militaires de Berlin jugent une augmentation de l'artillerie à pied et de l'artillerie divisionnaire indispensables.

D'après le même journal, les régiments bavarois en garnison en Alsace-Lorraine vont être remplacés par des régiments de l'Allemagne du Nord.

LES TROUPES RUSSES SUR LA FRONTIÈRE ALLEMANDE.

Une dépêche de Vienne à la Gazette d'Italie confirme la nouvelle de la concentration des troupes russes sur la frontière allemande et de l'augmentation de l'effectif des armées du Czar.

Cet effectif a été porté, depuis le 4^{er} janvier, en ce qui concerne les troupes régulières, à 4,597,000 hommes d'infanterie, 282,000 hommes de cavalerie et 3,370 canons.

L'armée irrégulière comprend 453,000 hommes, 435,000 chevaux et 492 canons.

La réserve compte 276,000 soldats, 40 mille chevaux et 240 canons. Enfin, les garnisons des forteresses forment encore un corps de 275,000 hommes.

La Russie possède donc, au total, une armée de 2,302,000 hommes, 326,450 chevaux et 3,772 canons.

La quantité de soldats dont on annonce la concentration sur la frontière serait de 450 mille. Le gouvernement russe aurait interdit à la presse, sous les peines les plus sévères, de mentionner ces mouvements qui ne sont connus que par les rapports des espions.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 11 janvier.
Les fonds publics français persistent à faire preuve d'une activité des plus significatives. Le 5 0/0 conserve le cours de 115.15 ; l'amortissable fait 80.55 ; le 3 0/0 s'avance à 79.55. Le public achète et recherche les actions du Crédit Foncier, qui, dès l'ouverture, s'élève à

nez ces trois écus, mon ami, vous les méritez bien. Le soldat, rouge de joie, obéit en mêlant à ses remerciements des promesses de zèle auxquelles on pouvait se fier.

— Et vous, qui ne m'apportez rien, que souhaitez-vous ? dit le savant au dernier qui se trouva devant lui.

— J'apporte peut-être plus qu'eux tous, monsieur, répondit le soldat en fouillant dans sa tuni-que.

Il en tira, non un objet curieux, mais cela qui, sous tous les cieux, près de n'importe quelles merveilles, fait tout à coup battre le cœur, tendre la main... une lettre.

L'archéologue saisit avec joie cette messagère de France et lui souhaita la bienvenue jusque dans la récompense que reçut le porteur favorisé de cette commission par un officier dont il était l'ordonnance.

Resté seul, l'antiquaire s'assit de nouveau sur le tronç d'arbre et décacheta la lettre : elle était courte.

« Mon cher ami, disait-elle, je vous écris en hâte, vous sachant le projet de retourner au camp de Medjez-Hammar, et de partir ensuite pour le kaïdat de Bône. Puissent ces quelques lignes vous trouver encore à Medjez-Hammar ! J'ai examiné le dessin que vous m'avez envoyé. Il n'y a pas à en douter, cette médaille est de gravure indigène. Une merveille, mon cher, une merveille, surtout en or, car elle est bien en or, n'est-ce pas ? Il n'en reste

peut-être pas trois de semblables dans toute l'Amérique. Nous n'avons encore que des espagnoles, une indienne nous serait un trésor. Pour vaincre l'obstination de cet homme, allez, mon cher, jusqu'à l'offre de cinq cents francs, et ne vous laissez pas si facilement décourager par les résistances. Il faut tout essayer, même l'influence d'un chef. A ce sujet, je vous dirai qu'à Medjez-Hammar se trouve actuellement le marquis de Val-Chaumont, celui-là même qui vint en résidence à Lyon, il y a trois ans. Vous devez vous rappeler combien, en toutes circonstances, il se montrait ami des sciences. Nous lui devons nos plus beaux bijoux celtiques. Il pourrait beaucoup, sans doute, pour vous aider à persuader cet homme. Cherchez-le, mon ami, cherchez-le. Sa haute position vous le fera facilement découvrir. Vous lui direz combien nous sommes peinés, il prendra notre cause en main et, ou je suis bien trompé, ou à vous deux vous finirez par réussir.

» Adieu, mon cher, bon succès, bon voyage, revenez bientôt, les mains chargées de richesses.

» Votre affectonné
» BERTHELOT. »

L'antiquaire replia la lettre, réfléchit un moment, puis, se levant, se dirigea vers les tentes. Sa recherche ne fut pas de longue durée. Au bout de dix minutes, il s'inclinait devant le colonel de Val-Chaumont dont le général venait de prendre congé.

— Je suis votre très-humble serviteur, monsieur le marquis. Vous voyez un homme qui se félicite d'avoir à se recommander à votre haute bienveillance.

1,320 ; la situation de cette société est des plus prospères et on peut être certain qu'avant peu les cours actuels seront plus élevés encore.

Le premier coupon de l'action de Sierra Grande, qui est de 1 fr. 25 par mois, sera payé à dater du 15 janvier courant au syndicat français où les demandes de titres doivent être adressées au nom de M. J. Thony, 12, rue Auber, délégué du syndicat.

Le Lyonnais cote 560.
Baisse nouvelle de la Banque Ottomane à 726.25. Les affaires turques sur lesquelles cette société semble compter paraissent s'évanouir.
La tendance des capitaux de placement est excellente. On se porte avec ardeur sur nos chemins de fer : Midi, 1,145 ; Lyon, 1,557.50 ; Nord, 1,860 ; Orléans, 1,255.

Chronique militaire.

Le ministre de la guerre vient de fixer le nombre des engagés volontaires qui pourront être admis dans l'armée pendant l'année 1883.

Il ne faut pas confondre les engagés qui se lient au service pour cinq ans avec les engagés conditionnels qui ne restent au service qu'un an.

Le nombre de ces engagés est à peu près de 14,000 pour l'armée de terre et pour la France, à savoir :

6,000 pour l'infanterie, 600 pour les chasseurs à pied, 360 pour les cuirassiers, 750 pour les dragons, 4,000 pour les chasseurs, 600 pour les hussards, 4,900 pour l'artillerie, 700 pour le génie, etc.

Pour les régiments d'Afrique, zouaves, tirailleurs algériens, spahis et chasseurs d'Afrique, le nombre des engagés est illimité.

Cette mesure a été prise en prévision de l'organisation prochaine, par voie d'engagements volontaires, d'une armée coloniale dont le projet est actuellement soumis à la Chambre.

Chronique Locale et de l'Ouest.

CLÔTURE DE LA CHASSE.

La chasse sera close, dans toute l'étendue du département de Maine-et-Loire, le dimanche 21 janvier 1883, à la chute du jour.

La clôture de la chasse à courre, à cor et à cris, sans armes à feu, est fixée au dimanche 18 mars suivant, à la chute du jour.

La chasse du gibier d'eau dans les marais non desséchés, sur les étangs, fleuves et rivières, est autorisée jusqu'au 15 avril, au soir, sous la condition que les chasseurs ne s'écartent pas de plus de 40 mètres des berges ou francs bords.

Est également permise, jusqu'au 1^{er} mars, la chasse de l'alouette de l'espèce dite Lulu, mais uniquement au moyen de lacets à un cri.

A partir des époques ci-dessus désignées, et jusqu'à celle qui sera ultérieurement assignée pour l'ouverture de la chasse, il est expressément défendu, sous les peines de droit, à toute personne, alors même qu'elle serait munie d'un permis de chasse, de chasser, de quelque manière que ce soit, si ce n'est dans les propriétés appartenant à une ha-

bitation et entourée d'une clôture continue, faisant obstacle à toute communication avec les héritages voisins.

Le Journal officiel vient de promulguer la loi modifiant l'article 1734 du Code civil, relatif aux risques localifs. Voici le texte de cette loi :

« L'article 1734 du Code civil est modifié ainsi qu'il suit :

« S'il y a plusieurs locataires, tous sont responsables de l'incendie proportionnellement à la valeur locative de la partie de l'immeuble qu'ils occupent ;
» A moins qu'ils ne prouvent que l'incendie a commencé dans l'habitation de l'un d'eux, auquel cas celui-là seul en est tenu ;
» Ou que quelques-uns ne prouvent que l'incendie n'a pu commencer chez eux, auquel cas ceux-là n'en sont pas tenus. »

MÉTÉOROLOGIE. — Après les chutes d'eau, sous forme de pluie, d'autres, abondantes et étendues, avec grands vents, sont surtout probables vers les 12-14. La température va s'abaisser d'une manière sensible : l'hiver tend à rentrer.

Ainsi que notre avertissement du 24 novembre le faisait prévoir, le centre des plus grandes intempéries hivernales (grandes chutes d'eau, crues, froid) reste toujours « touchant la trajectoire, mais plus au nord et surtout à l'est d'une ligne qui, de la Giroude, suit le centre de la France, va sur la Suisse, l'Autriche, en s'infléchissant sur les Alpes et les Apennins. »

Remarque. — Nous avons recueilli 437 litres de pluie par mètre carré, en quinze jours, pendant le mois de décembre.

STUBLEIN, des Corbières.

MONTREUIL-BELLAY. — Samedi dernier, dans la matinée, le nommé Théodore Houssey, âgé de 47 ans, maçon à Montreuil, était occupé avec son fils à placer de grosses pierres sur un échafaudage. Une de ces pierres, s'échappant de l'endroit où elle avait été posée, lui tomba verticalement sur la tête et lui fit une blessure très-grave qui faisait craindre pour la vie de cet ouvrier.

BOURQUEIL. — La semaine dernière, un fœtus a été trouvé flottant sur l'eau dans un ruisseau longeant la propriété de M. Orye, à Bourqueil.

M. le commissaire de police fut averti et M. le docteur Lemesle constata que le fœtus était âgé d'environ 5 mois et bien constitué. Une enquête est commencée.

ANGERS.

Voici, pour l'année 1882, le total des naissances, décès et mariages déclarés à l'Etat-Civil d'Angers :

Naissances, 4,053 ; décès, 4,826 ; mariages, 712.

Les décès l'emportent de 323 sur les naissances. Sauf le mois de juillet qui a présenté un excédant de 4 naissances, tous

— Veuillez vous asseoir, monsieur, répondit le colonel en tendant courtoisement la main à cet inconnu. C'est plutôt à moi de me féliciter en trouvant l'occasion d'accueillir un voyageur qui, peut-être, arrive de France.

— Je n'arrive que de Guelma, dit l'antiquaire en souriant. Et, pourtant, vous ne vous trompez pas, monsieur le marquis, en croyant que c'est de France que l'on s'est dirigé vers vous.

— Tout d'abord, à qui ai-je l'honneur de parler ? demanda M. de Val-Chaumont.

— Mon nom est Jules Rameau. Assurément il est trop obscur pour être venu jusqu'à vous. Mon titre me fera mieux connaître. Je suis délégué par la Société archéologique de Lyon pour visiter les plaines d'Afrique où la domination romaine a laissé des traces si nombreuses. Depuis six mois je fouille ces contrées. La présence de nos soldats me donne la sécurité et leur aide me procure souvent de précieux auxiliaires.

— Je suis charmé, monsieur, s'écria le colonel, de pouvoir saluer un des membres de la Société archéologique de Lyon et d'évoquer en même temps le souvenir de tous ses confrères. Il y a trois ans, me trouvant à Lyon en résidence, j'eus le plaisir d'entrer en relations avec quelques-uns d'entre eux et je n'oublierai jamais quels agréables rapports s'établirent entre nous. Je devins et je demeurerai toujours un admirateur de leur zèle

tout aussi bien que de leur science. Je me souviens qu'alors ils étaient déjà tourmentés par le désir d'assurer à leur chère cité une partie des richesses que renferme le sol africain. S'élançant sur les traces des Marius et des Scipions, certes, il y a là de quoi tenter des archéologues moins émérites. Je ne suis donc pas surpris de vous voir, monsieur, je devais plutôt vous attendre.

L'antiquaire s'inclina.

— J'ai osé compter sur ce gracieux accueil, monsieur. Les souvenirs que notre Société conserve de votre passage à Lyon ne sont pas de ceux qui s'effacent. Si notre mémoire pouvait s'altérer à ce point, la vieille Armorique se dresserait contre nous et nous montrerait, comme autant de reproches écrits, les beaux objets celtiques que nous devons à votre magnificence.

Le colonel secoua la tête.

— J'ai fait ce que j'ai pu, non ce que j'ai voulu, dit-il. J'avais eu l'espérance de vous offrir un collier d'or gaulois, exactement semblable à ceux que l'on conserve à Plouharnel. J'ai été bien déçu quand j'ai appris que ce collier venait d'être acquis pour une des salles du Louvre.

Un nouveau salut de l'antiquaire vint assurer le colonel que la reconnaissance lyonnaise avait su répondre à un si généreux désir.

(A suivre.)

MARTIN LACHÈSE.

les mois de 1882 ont donné moins de naissances que de décès.

Le plus grand nombre de naissances a été 437, dans le mois de janvier, et le plus petit nombre 108, dans le mois de septembre.

La plus grande mortalité, 488 décès, a été observée dans le mois de décembre, et la moindre, 124 décès, dans le mois de juillet.

Le plus grand nombre de mariages, 86, est dans le mois d'octobre, et le plus petit, 37, dans le mois de février.

La mortalité a été beaucoup plus considérable en 1882 qu'en 1881.

POITIERS.

Au cours de l'année 1882, il a été déclaré, au bureau de l'Etat-Civil de Poitiers, 798 naissances, 218 mariages et 824 décès.

En 1881, on avait enregistré 794 naissances, 233 mariages et 840 décès.

De ce calcul il ressort qu'il y a eu 4 naissances de plus en 1882 qu'en 1881; 15 mariages et 46 décès de moins en 1882 qu'en 1881.

Un cultivateur de la commune d'Andillé, arrondissement de Poitiers, le sieur Audebert, rentrait le soir à son domicile, porteur d'une somme assez importante, lorsqu'il fut accosté par un individu qui lia conversation avec lui. Au bout de quelques instants, l'inconnu tira à bout portant un coup de pistolet dont la balle atteignit dans le dos le sieur Audebert. Aux cris de la victime, l'assassin prit la fuite.

Quant à Audebert, il put regagner son domicile. Ses vêtements étaient inondés de sang. On cherche activement le coupable.

Mardi matin, vers cinq heures, un coup de fusil a été tiré, près de la route de Montrésor à Genillé, au lieu dit la Brouardière.

A ce moment, passait le courrier qui fait le service de Montrésor à Loches.

Le coup de feu a-t-il été dirigé sur le courrier, ou bien s'agirait-il tout simplement d'un chasseur à l'affût, qui aurait tiré sur quelque lièvre ou lapin, que le bruit de la voiture aurait fait lever au bord de la route? c'est ce que l'on ignore.

Toujours est-il que l'homme qui conduisait la voiture n'a pas été atteint et que la voiture elle-même ne portait aucune trace de plomb.

La justice de Loches a commencé une enquête. (Journal d'Indre-et-Loire.)

Le conseil de guerre du Mans vient de condamner à la peine de mort, pour insubordination, le nommé Karpe, soldat au 124^e de ligne.

La ville de Blois prépare une Exposition industrielle pour 1883.

M. Poulain, président du comité de cette Exposition, vient d'aviser le Syndicat viticole et commercial d'Indre-et-Loire que la réussite de cette Exposition est assurée.

Les courses de La Roche-sur-Yon auront lieu les 8, 9 et 10 juillet 1883.

Les courses de Luçon sont fixées huit jours après celles de La Roche-sur-Yon, soit le dimanche 15 juillet.

LABORATOIRE MUNICIPAL DE PARIS.

Pendant le mois de décembre, le laboratoire municipal a analysé 544 échantillons de vin, sur lesquels 105 ont été reconnus bons, 89 passables, 339 mauvais et 44 nuisibles; bière, 24 bons, 4 mauvais, 2 nuisibles; cidres, 3 bons, 5 mauvais; alcools et liqueurs, 3 bons, 3 passables, 4 mauvais, 12 nuisibles; eau, 4 bons, 4 passable, 4 mauvais, 8 nuisibles; lait, 49 bons, 72 passables, 42 mauvais; beurres, 35 bons, 15 mauvais; sel, poivres, 7 bons, 50 mauvais; chocolats, 6 bons, 1 passable, 6 mauvais; jouets, 3 bons, 1 passable, 18 nuisibles; étamages, 5 bons, 1 passable, 5 nuisibles.

LE VRAI CHRÉTIEN.

Notre Anjou vient de perdre un de ses plus fervents chrétiens.

M. le vicomte Charles de Caqueray s'est endormi dans la paix du Seigneur, au château de la Salle, le jour de Noël de l'année 1882. Dans sa longue et douloureuse agonie, il conserva constamment sa lucidité d'esprit. Dieu, qui le permit ainsi, savait que son serviteur était assez fort pour soutenir sans faiblir le choc de la mort. Il ne voulut point lui refuser l'honneur de la lutte suprême, parce qu'il le jugeait digne de la couronne des héros.

Cette couronne, le vaillant chrétien la possède maintenant. Il l'a méritée par sa mort édifiante, et par sa vie passée tout entière dans la piété. On peut dire que tous ses jours ont été pleins de bonnes œuvres et de vertus, *dies pleni*.

M. Ch. de Caqueray appartenait à cette vieille noblesse, qui, malgré le déchaînement de l'impie sur notre pays depuis près d'un siècle, sut garder sur son blason cette belle devise: Fidélité à Dieu et à son Église.

Par le lieu de son origine, il était de la race de ceux qu'on pourrait justement appeler des géants dans la foi. Par conviction et par sentiment, il était du nombre de ces rares catholiques qui n'hésitent jamais devant un devoir, quelque coûteux qu'il soit, et sont toujours prêts à tous les sacrifices, quand il s'agit du triomphe du bien.

Pour M. de Caqueray, la religion ne consistait pas dans ce demi-christianisme, trop à la mode aujourd'hui, qui ne reconnaît du Décalogue que les préceptes commodes à observer, et veut à tout prix concilier l'austérité de la morale évangélique avec les exigences de la nature déchue. Il acceptait la doctrine chrétienne dans toute son ampleur; il la voulait telle qu'elle est sortie de la bouche du Christ, il l'aimait avec ses mystères insondables et ses austères obligations; il la pratiquait jusque dans ses conseils les plus élevés.

Oui, comme l'a si bien dit un grand évêque, « c'était une âme », une belle âme, toute dévouée à la cause de Dieu, et au bien du prochain. L'élan de sa charité lui donnait des aspirations d'apôtre, et lui faisait tenter toutes sortes de moyens pour conquérir des cœurs à Jésus-Christ.

Un jour, dans un de ces entretiens familiers qu'il avait souvent avec l'évêque d'Orléans, M^r Dupanloup lui dit d'un ton grave qui indiquait un ordre: « M. de Caqueray, il y a une œuvre à faire; c'est un livre qui présenterait aux hommes du monde une doctrine élevée, sûre, précise, complète, une large et belle exposition des dogmes chrétiens; et, ce qui ne leur déplairait pas, ce serait de voir cette grande synthèse exposée dans un langage digne d'un si magnifique sujet. Vous avez du temps, vous pouvez mener ce travail à bonne fin. »

Il s'agissait d'une bonne œuvre. M. de Caqueray fit taire les remontrances de sa modestie, et publia le *Credo* de Bossuet, ouvrage qui mérita les éloges de l'illustre évêque, son conseiller et son ami, et qui ferait tant de bien à notre génération, si elle avait encore le goût des livres sérieux, et le désir sincère de s'instruire des vérités catholiques.

Son bonheur était de prodiguer les trésors de son cœur. Il aimait et recherchait ceux qui étaient dans la peine. Il reconnaissait à toutes les victimes de la souffrance et de la misère le droit de réclamer son appui et de puiser dans sa bourse, s'inspirant sans cesse des paroles du prophète Isaïe: « *Frangite esurienti panem tuum, et egenos vagosque induc in domum tuam; cum videris nudum, operi eum, et carnem tuam ne despereris*: Faites part de votre pain à celui qui a faim, et faites entrer dans votre maison ceux qui ne savent où se retirer; lorsque vous verrez un homme nu, revêtez-le, et ne méprisez point votre propre chair. »

On lui demanda un jour: « Mais jusqu'où va la charité? » Il répondit: « La charité va jusqu'à être dupe, nous ne sommes que les caissiers des pauvres. »

Dans une circonstance particulière, que je ne puis rappeler ici, par respect pour la modestie de celle qui fut si souvent sa coopératrice dans le bien, sa générosité alla jusqu'à l'imprudence. Aucun de ceux qui l'aimaient, et dont il prenait ordinairement l'avis, n'osait lui conseiller un pareil sacrifice. Il le fit dans un élan de charité, se contentant de dire pour tout regret: « Je viens de faire une pieuse folie, mais que voulez-vous, je n'ai fait que prêter au Seigneur. »

Cette foi agissante qui le consumait sans cesse, le grand chrétien la puisa dans la sainte Eucharistie. Si tant d'hommes, animés d'ailleurs des meilleures intentions pour le bien, hésitent au moment de l'action, se trouvent timides en face des résolutions à prendre, impuissants en présence de difficultés à vaincre, c'est qu'ils ne communient pas, ou ne communient pas assez. M. de Caqueray communiait fréquemment. Il savait que la grande ressource du chrétien, c'est la sainte Eucharistie. Voilà pourquoi il allait chaque jour demander au tabernacle ses inspirations et le courage de bien faire.

Il tenait à honneur de servir lui-même la messe dans la chapelle de son château, et je me rappellerai toujours avec quel accent de piété vive et pénétrante il récitait les prières de la sainte liturgie.

C'est dans la sainte Eucharistie que M. de Caqueray trouva la force de faire le sacrifice de la vie. Avec quelle générosité il le fit, Dieu le sait, et je m'en souviens. Je me souviens du moment solennel du saint Viatique, où, après avoir reçu son Dieu avec la ferveur d'un ange et la sérénité d'un prédestiné, il prononça ces mots: « Maintenant je suis prêt. » Il était prêt en effet pour la lutte de l'agonie, il était prêt pour la couronne de l'immortalité.

M. de Caqueray est mort de la mort des saints, léguant à sa famille l'honneur d'une vie sans tache, et un héritage de vertus qui sera le plus beau patrimoine de ses enfants.

L'abbé AUG. BRANCHEREAU,
Vicaire à Saint-Pierre de Saumur.

Théâtre de Saumur.

LES ARTISTES RÉUNIS

M. Gustave LELONG, directeur-gérant.

LUNDI 15 janvier 1883,

LE TRUC D'ARTHUR

Comédie en 3 actes, de MM. Chivot et Duru,

Représentée pour la première fois au Palais-Royal le 14 octobre 1882.

Léopold de Pontbrise.....	MM. Lamy.
Madoulard.....	Labranche.
Benoit.....	Leprin.
Oursikoff.....	Mary.
Aristide.....	Grosccour.
Joseph.....	Ch. Potier.
Auguste.....	Asmire.
Un domestique.....	Monard.
La baronne Hermosa.....	M ^{mes} Marie Soll.
Jeannette.....	Cantrelle.
Cécile.....	L. Monard.

LES DEUX SOURDS

Comédie en 1 acte, de M. J. Moineaux.

Damoiseau.....	MM. Allain.
Boniface.....	Leprin.
Placide.....	Grosccour.
Un garde-champêtre.....	Monard.
Eglantine.....	M ^{lle} Bonnaud.

Ordre: 1. Les Deux Sourds. — 2. Le Truc d'Arthur.

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 heures.

M. ANJUBAULT, dentiste, prévient ses clients qu'il sera à Saumur dimanche et lundi 14 et 15 janvier courant.

FER BRAVAIS

QUARANTE GOUTTES FOUR PRÉPARER INSTANTANÉMENT L'EAU FERRÉE

Dépot dans la plupart des pharmacies.

AVIS La Brochure sur l'Anémie et son traitement est envoyée franco à toute personne qui en fait la demande, rue St-Lazare, 40, PARIS

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

6 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE RETOUR DU SOLDAT

II

LA CHANSON DE BERNADETTE.

Lorsque le bûcheron rentra le soir de la forêt, il trouva André toujours étendu sans connaissance au travers de sa porte. Après s'être assuré que le poulx du chasseur battait encore, il releva celui-ci et le transporta dans sa cabane.

Pendant six semaines, l'intéressant amoureux fut à deux doigts de la tombe. Cependant, peu à peu, sa jeunesse triomphant de la maladie, il revint à la fin à la santé.

Mais il ne recouvrit la raison que pour se rappeler sa douleur, et plus que jamais il résolut de quitter le pays. Seulement, avant de fuir, il voulut embrasser une dernière fois sa mère et son frère.

Quand il se sentit complètement valide, ayant remercié son généreux hôte dont il n'était pas connu et qui lui avait prodigué ses soins en ne voyant en lui qu'un de ses semblables à secourir, il reprit le chemin du village.

La campagne avait à peu près conservé son aspect du premier jour. Les fermes étaient désertes; seuls quelques pâtres menaient paître leurs brebis devant eux.

Pâle et défait, André s'avavançait sans rencontrer quelqu'un de sa connaissance.

— Suis-je bien au milieu des miens? se demandait-il tout désorienté de ne pas apercevoir un de ses amis et oubliant que c'était justement l'heure de leurs travaux.

La teinte mélancolique de ses idées se projetait sur tout ce qui l'entourait.

O Bernadette! ô ma bien-aimée! nous serons bientôt réunis, ajouta-t-il entre deux sanglots.

Ses jambes étaient si faibles qu'il ne parvint au bourg qu'en plein crépuscule. Nonobstant, il reconnut tout de suite la maison paternelle: une lumière brillait à la fenêtre de la grande salle où l'on se réunissait d'habitude pour la veillée.

Encore quelques pas, et il allait presser sur son cœur sa mère et son frère qui l'aimaient tant!

A cette douce pensée, il oublia presque son chagrin et se dépêcha de gagner l'entrée de la chaumière.

Déjà il soulevait le loquet de la porte, quand un refrain modulé par une voix dont le souvenir était sans cesse présent à sa mémoire, vint mollement mourir à son oreille.

André s'arrêta troublé, incertain, tremblant.

Était-il le jouet d'un songe?... Était-il en proie à une hallucination?...

Il se tâta machinalement pour voir s'il était bien éveillé.

La voix reprit:

Reviendras-tu bientôt, beau militaire?

N'en as-tu pas assez avec la guerre?

Vois, on t'attend dans ce charmant séjour

Où te réclame un éternel amour.

Que ce soit là ton unique voyage!

Car le bonheur n'existe qu'au village.

— Bernadette! s'écria André en s'élançant dans l'intérieur.

Trois cris de joie répondirent au sien. Il regarda un instant, n'en revenant pas de surprise, sa prétendue en chair et en os qui s'appuyait ainsi que le petit Alain au fauteuil de sa mère; puis, comme notre pauvre cœur résiste mal au poids de telles émotions, il s'évanouit dans les bras de ces êtres chéris en murmurant quelques paroles d'actions de grâces.

Heureusement, si tant d'ivresse fait peur, elle ne tue point; et André retrouva bientôt ses esprits au milieu de ceux qu'il adorait.

Il raconta alors ce qui lui était survenu à son premier retour; sa douleur et son désespoir en assistant invisible aux obsèques qu'il avait cru être celles de Bernadette, son départ précipité, sa maladie et enfin cette visite d'adieu que le ciel lui avait sans doute inspirée.

Tout lui fut expliqué d'un mot.

La jeune vierge dont il avait vu le convoi était l'amie intime de Bernadette, et la pauvre enfant avait été tellement impressionnée du décès de sa compagne qu'elle aussi était tombée malade.

Elle n'avait donc pu accompagner jusqu'au cimetière les restes mortels de l'âme aimable qui s'était envolée vers sa patrie d'élection.

Une lettre d'un camarade d'André, reçue depuis, avait appris l'arrivée prochaine du brave troupière. Aussi l'attendait-on de jour en jour.

Un mois après, le mariage de Bernadette et d'André fut célébré avec grande pompe dans la gentille église du bourg, en présence de tous les habitants; mais cette fois c'étaient des habits de noces que chacun avait endossés, et le haut du vieux clocher ne laissait échapper qu'un joyeux carillon.

Adolphe ROSAY.

FIN.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 11 JANVIER 1885.

Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.		
Dernier cours.	Clôture précé.		Dernier cours.	Clôture précé.		Dernier cours.	Clôture précé.		Dernier cours.	Clôture précé.	
3 %	79 60	79 45	Est	723 75	722 50	OBLIGATIONS.			Obligat. foncières 1879 3 %	432	438
4 %	80 65	80 65	Paris-Lyon-Méditerranée	1560	1537 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	506	506	Est	378 50	361
4 1/2 %	109 25	108 90	Midi	1140	1135	— 1865, 4 %	518	521	Midi	361 50	362
5 %	115 30	115 10	Nord	1875	1860	— 1869, 3 %	400	402 50	Nord	367 50	367
Obligations du Trésor	511	511	Orléans	1260	1260	— 1871, 3 %	392	393	Orléans	368	369 50
Obligations du Trésor nouvelles	500	502 50	Ouest	785	777 50	— 1876, 4 %	514	514	Ouest	361	364
Bons de liq. départementaux	530	530	Compagnie parisienne du Gaz	1540	1540	Dép. de la Seine, emprunt 1857	240	243 75	Paris-Lyon-Méditerranée	363	367
Banque de France	5330	5340	Canal de Suez	2260	2260	Bons de liq. Ville de Paris	521	526	Paris-Bourbonnais	367	367
Comptoir d'escompte	1000	995	C. gén. Transatlantique	410	412 20	Obligations communales 1870	436	438	Canal de Suez	556	552 50
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1317 50	1318									
Crédit de France	65	67 50									
Crédit mobilier	355	352 50									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Hiver)		Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 11 décembre 1882)															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR									
3 heures	8 minutes du matin, express-poste.	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte matin.	Omn. matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Omn. soir.			
8	45	5 50	9 30	10 35	1 2	3 15	5 5	7 45	Montreuil-Bellay	(départ)	6 54	8 5	12 22	2 10	4 2	5 56	10 51
8	56	5 58	9 10	10 45	1 18	3 25	5 15	7 55	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg		7 10	10 4	12 38	2 26	4 16	6 19	
1	25	6 5	9 19	10 53	1 33	3 33	5 23	8 3	Chacé-Varrains		7 18	10 11	12 46	2 34	4 24	6 33	
3	32	6 18	9 34	11 8	1 50	3 48	5 39	8 18	Saumur	(arrivée)	7 30	10 51	12 58	2 46	4 36	6 46	11 21

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		SAUMUR - NIORT				NIORT - SAUMUR		MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.			POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.		
3 heures	26 minutes du matin, direct-mixte.	Omn. matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Omn. soir.	Omn. soir.	Omn. matin.	Sem. d. soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	
8	21	5 50	5 5	5 29	5 40	7 10	7 4	2 1	8 29	6 2	12 55	7 10	
9	37	6 21	5 54	7 10	7 20	8 9	8 9	2 50	9 30	6 36	1 30	7 55	
12	48	7 5	7 16	8 8	8 15	8 34	8 34	3 44	9 50	7 3	1 59	8 25	
4	44	8 6	8 17	9 8	9 45	9 26	9 26	4 2	10 49	7 56	2 53	8 28	
10	24	9 9	9 11	9 50	10 51	9 55	9 55	4 25	11 17	8 43	3 17	10 6	
		10 41	10 50	10 21	11 21	10 31	10 31	4 56	11 51	9 31	3 56	10 48	

A LOUER
Pour la Saint-Jean prochaine
MAISON
 Située rue Saint-Jean, n° 38 et 40,
 Composée de deux magasins, à louer ensemble ou séparément, ayant une grande façade pour l'étalage ; Actuellement occupée par M^{mes} Durville, marchandes de fleurs, et M^{lle} Buron, marchande de lingerie.
 S'adresser à M^e GAUTIER, notaire, et à M. COIGNARD, sur les Ponts, rue des Capucins. (196)

A VENDRE
UN BEAU CHIEN
 Terre-Neuve,
 Âgé de 18 mois.
 S'adresser à M. LEVAY, hôtel de l'Espérance, Saumur. (729)

ON DEMANDE un **petit garçon** sachant bien lire et écrire, pour travailler dans un bureau.
 S'adresser au bureau du journal.

M. THARRAULT, 31, rue Bangers, demande de suite un **Agent Général et Correspondant de sa Maison** pour l'arrondissement de Saumur. — Se présenter muni de bonnes références. — Très-belles commissions et remises seront faites. (23)

A VENDRE
BON ET FORT CAMION
 S'adresser au bureau du journal.

COURS PRATIQUE DE COMPTABILITÉ
 Par **R. DÉTRICHÉ**,
 Inspecteur honoraire de l'Enseignement primaire, officier de l'Instruction publique.

TENUE DES LIVRES COMMERCIALE ET AGRICOLE
PARTIE SIMPLE
 7^e édition
 (Chaque édition tirée à 15,000)

TENUE DES LIVRES
En partie double
 4^e édition
 Augmentée d'une méthode simplifiée pour le calcul des comptes courants portant intérêts.

En vente :
 Chez tous les libraires du département ;
 A Paris, librairie classique Ch. FOURAULT, rue Saint-André-des Arts, 7. (11)

ASTHME
 Guérison par le papier du Dr Jossie, commandeur de la Légion-d'Honneur.
 Prix : 2 fr. 50 la boîte.
 Exiger la signature *Vrignaud et Pierre*.
 Dépôt à Saumur, pharmacie A. NORMANDINE, rue Saint-Jean, 11 et 13.

JOURNAL D'AFFICHES
 5^e ANNÉE **DE L'OUEST** 5^e ANNÉE
PARAISSANT LE DIMANCHE
 Organe spécial pour la vente des Propriétés, Fonds de commerce et Industries.
 Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.
ADMINISTRATION : Rues Bodinier et de la Roë, Angers.

IL FAUT LIRE
 DANS LE
JOURNAL DU DIMANCHE
 RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ
 Qui paraît toutes les Semaines
LE COMBAT DE LA VIE
 Par HENRI RIVIÈRE.
 SUIVI DE
LES AVENTURES DE SATURNIN FICHET
 Par FRÉDÉRIC SOULIÉ.

10^e LE NUMÉRO DE 16 PAGES IN-4^e
ABONNEMENTS :
 PARIS : 1 an, 6 fr. ; 6 mois, 3 fr.
 DÉPARTEMENTS : 1 an, 8 fr. ; 6 mois, 4 fr. Pour tous les pays faisant partie de l'union postale, 8 fr. 50.

NOTA. — La collection se compose actuellement de 48 volumes contenant les ouvrages des meilleurs écrivains contemporains.

BUREAUX, place Saint-André-des-Arts, 11, à PARIS.

DAVEAU, DOREUR

Rue du Puits-Neuf, 44, SAUMUR.

VENTE AUX PRIX DE FABRIQUE
De GLACES nues, encadrées et à vitrage

POUR DEVANTURES DE MAGASINS.

Gravures Françaises, Anglaises et Aquarelles, aux prix des Éditeurs.

Dorure de Cadres et d'Appartements, tarifées au mètre.

Demander le Tarif.

En vente chez tous les libraires :
LES ORIGINES DE L'ACADÉMIE D'ÉQUITATION CIVILE

ET
DE L'ÉCOLE D'ÉQUITATION MILITAIRE
 DE LA VILLE DE SAUMUR (1593 à 1830)
 Par M. PAUL RATOUIS. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

LES CHRONIQUES SAUMUROISES
 Par le même auteur. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

ÉTUDES HISTORIQUES SUR L'HOTEL-DIEU

ET LES
ÉTABLISSEMENTS CHARITABLES DE LA VILLE DE SAUMUR
 Par le même. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

11 et 13, Rue Saint-Jean

PHARMACIE NORMANDINE
SAUMUR

Cet Établissement, qui ne date pas d'hier et qui par conséquent n'a plus à faire ses preuves, se recommande, non seulement par la **MODICITÉ DE SES PRIX**, mais encore par la **HAUTE QUALITÉ** de ses Produits, ce qu'on doit toujours considérer, en pharmacie surtout.

M. NORMANDINE tient également la **DROGUERIE, l'HERBORISTERIE** et les **PRODUITS CHIMIQUES**.
 On trouve chez lui certains gros articles, tels que Borax, Chlorure de Chaux, Eau de Javelle, Acide tartrique, Colle de poisson, etc., à des prix excessifs de bon marché.

Spécialité d'Articles en caoutchouc, grand choix de Bandages, Biberons, depuis 50 centimes, Bas à varices, depuis 4 fr. 50.
 Dépositaire spécial des Eaux de Vals, Gazost et des Eaux du Syndicat Médical.

Grand dépôt de Sangsues, 1^{er} choix (0,25 pièce).

Un **RABAIS de 10 0/0 AU MOINS** est fait sur toutes les Spécialités Pharmaceutiques.

NOTA. — Toutes les spécialités sont garanties authentiques.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
 Hôtel-de-Ville de Saumur, le